

200902

**Suivi de l'adhésion de Charleroi à la coalition européenne des villes contre le racisme
Question de Madame la Conseillère Malika El Bourezgui**

En sa séance du 16/02/2009, le Conseil communal a finalement voté l'adhésion de la ville de Charleroi à la coalition européenne des villes contre le racisme rejoignant ainsi plusieurs villes de Belgique.

Cette adhésion était conditionnée à la proposition par la ville candidate de 10 actions (bonnes pratiques) à mener pour lutter contre la discrimination.

Pouvez-vous me dire quelles sont les 10 actions proposées par notre Ville pour lutter contre la discrimination et de quelle manière, ces actions ont pu être déterminées ? Pouvez-vous me dire également s'il y a eu concertation avec des acteurs du terrain ?

Réponse de Monsieur Bernard Dallons

En devenant membre de la coalition, la Ville de Charleroi s'engage à mobiliser tous les pouvoirs politiques dans la lutte contre le racisme et la discrimination par l'exécution d'une sélection de domaines de compétences en relation étroite avec les 10 engagements tels que définis par le plan de l'Unesco.

Les domaines d'actions retenus sont les suivants :

- Renforcement de la vigilance contre le racisme
- Evaluer le racisme et la discrimination et observer les politiques municipales
- Information et participation des habitants
- La Ville comme promoteur du programme d'équité en matière d'emploi et de service
- Accès équitable au logement
- Œuvrer contre le racisme et la discrimination par le biais de l'éducation
- Promouvoir la diversité culturelle

La Ville de Charleroi prend également en considération la législation de l'Union européenne visant à interdire toute discrimination dans le domaine de l'emploi en raison de :

- La race, l'origine ethnique
- La religion, les convictions
- Un handicap
- L'âge
- L'orientation sexuelle

L'objectif pour la Ville de Charleroi est donc de partager, avec les autres Villes de la Coalition, une expérience originale dans la lutte contre le racisme.

Deux projets sont donc au stade de l'étude de faisabilité. Il s'agit de la **Plateforme multimédia** et du projet **Matin brun**.

Par ailleurs, la Ville de Charleroi a également signé une convention dans le cadre du projet **Diversité**. Ce projet vise la lutte contre la discrimination en matière d'emploi et il semble opportun de l'inclure dans les actions qui seront présentées.

PROJET 1

PLATEFORME MULTIMEDIA

Ce projet vise la mise en place d'un outil de management permettant de communiquer la stratégie, de focaliser sur l'atteinte des performances clés, de décider des actions globales à entreprendre et la création d'un espace multimédia de communication et de documentation.

Cet outil visera notamment à assurer le Suivi des actions de la Ville et à créer un Baromètre du racisme qui mesurera entre autre l'impact des actions menées et le ressenti de la population en matière de racisme et de discrimination.

L'étape de conception du projet est terminée.

La phase en cours consiste en la vérification de la faisabilité technique à savoir :

- définition des structures de base de données
- intégration de données provenant de sources différentes
- outils d'analyse des données et de reporting

Ainsi des contacts sont menés avec les Facultés universitaires de Namur, Louvain la neuve, des sociétés de services telles que SAP, SAS, TALEND, BSC.

Des travaux relatifs à la création de sites web ont été initiés avec la section informatique de l'école de la Garenne.

Par la suite des contacts seront menés avec différents partenaires (représentants d'associations diverses, experts, sociologues, psychologues...) notamment dans les domaines suivants : identification et sélection d'indicateurs de performance, définition des domaines d'études, relais de communication...

PROJET 2

MATIN BRUN

Ce projet se propose d'organiser un concours de mise en scène de la nouvelle « Matin Brun » .

« Matin brun » est une nouvelle de Franck PAVLOFF qui s'inscrit dans la volonté de lutte contre le racisme. Elle est une métaphore anti fasciste et contre la pensée unique en plongeant le lecteur dans l'absurdité puis dans l'horreur d'un régime totalitaire : « l'Etat Brun »

Le concours est destiné aux jeunes de 10 à 15 ans et les moyens d'expression concernent le théâtre, le cinéma, la musique, l'infographie ...

Il se clôturera par un grand spectacle où chaque groupe participant viendra présenter sa réalisation devant un public représentatif de la communauté carolorégienne.

Les travaux auront une durée de +/- 10 minutes et sont destinés à un public principalement composé d'adolescents ;

Les créations seront jugées par un jury d'experts sous la présidence éventuelle de Monsieur F. PAVLOFF ;

Un prix spécial (toutes catégories confondues) sera décerné par le public.

Le projet est en cours d'évaluation par les conseillers pédagogiques.

PROJET 3

PLAN DIVERSITE

Ce projet concerne la mise en oeuvre d'une politique de gestion des ressources humaines qui s'inscrit dans les principes d'égalité des chances et de traitement de tous les travailleurs et vise à offrir à chacun et chacune des opportunités d'emploi et de carrière en lien avec ses compétences et aspirations.

Ce projet s'articule autour de deux phases principales : le diagnostic et un plan d'action sur bases des déséquilibres éventuels constatés.

Le diagnostic portera notamment sur une analyse statistique et s'appuiera sur les outils qui seront mis en place dans la plateforme multimedia.